



5'Bindrer Dorf Blatt'

Sept; Oct; Nov; Déc

Les vacances, pour beaucoup d'entre nous, touchent à leur fin. Après un très bel été, caniculaire certes, les enfants vont reprendre le chemin de l'école.

Cette rentrée 2018 est marquée par le changement des rythmes scolaires. En effet, les élèves iront en classe sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le stationnement sera interdit devant l'école afin que nos enfants puissent y accéder en toute sécurité. Le décret du 2 juillet 2015 a instauré l'interdiction de stationner 5 m avant les passages piétons. Le parking à l'arrière de la mairie est à la disposition de toutes celles et ceux qui accompagnent ou déposent les enfants. Quelques mètres à marcher ne peut être que bénéfique.



Je me permets d'attirer votre attention sur certains points ;

- les trottoirs ne sont pas des aires de stationnement et ils doivent permettre la libre circulation de tout un chacun.
- les riverains ne doivent pas de façon systématique et régulière s'approprier les places de stationnement matérialisées (rue du leh – rue de Diebolsheim).
 Ces places sont prévues pour du <u>stationnement ponctuel</u>. Chacun dispose normalement d'une cour ou d'un garage pour rentrer son véhicule.
- le stationnement sur la voie publique ne doit en aucun cas gêner l'accès des propriétés privées et doit rester exceptionnel.
- les propriétaires qui promènent leurs chiens sont priés de se munir d'un sac de récupération des déchets. Nos espaces verts et aires de jeux n'ont pas à souffrir de leur manque de civisme.
- des incivilités ont été constatées à plusieurs reprises. La gendarmerie a été avisée à chaque fois. Si vous y êtes confrontés, n'hésitez pas, appeler le 17 voire à plusieurs reprises si le premier appel n'est pas pris en compte.
- en cette période de fortes chaleurs, j'ai dû intervenir à plusieurs reprises chez des riverains qui brûlaient des déchets. Il est strictement interdit de faire du feu. Si le 18 est appelé, vous êtes passible d'une amende.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, différents marchés ont été attribués et les travaux pourront débuter sous peu.

Plusieurs personnes m'ont fait part de leur souhait de participer à divers ateliers (tricot, broderie, bricolage, jeux de société, ou autres) si cela peut être mis en place au niveau communal. Toute personne intéressée peut se faire connaître en mairie. En fonction des demandes, j'organiserai une réunion d'information fin septembre-début octobre.

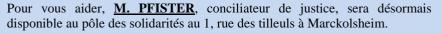
Comme c'est le dernier bulletin avant 2019, je vous demande de bien vouloir noter que la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 6 janvier et sera suivie par la fête des personnes âgées le dimanche 13 janvier. **Merci de noter ces dates dès à présent**.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire, Denise ADOLF

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pourquoi laisser les litiges de la vie quotidienne perdurer lorsque le recours à une tierce personne peut bien souvent permettre à les désamorcer.



Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner à la mairie de Marckolsheim au 03.88.58.62.20

APPELS d'URGENCES:

SAMU: 15
Police secours: 17
Pompiers: 18
Général: 112

MAIRIE

2, rue du Sel 67600 BINDERNHEIM

: 03.88.85.40.21 Fax: 03.88.85.47.44



Mail: mairie@bindernheim.fr

Site internet:

www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture:

 Lundi
 15h à 19h

 Mercredi
 10h à 12h

 Jeudi
 8h30 à 12h

 Vendredi
 13h30 à 16h30

Permanence Maire/Adjoints:
Lundi 17h à 19h



Gendarmerie locale

23, rue du Maréchal Foch 67390 MARCKOLSHEIM ① 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul 67390 MARCKOLSHEIM ② 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV:

CCRM Sundhouse Les jeudis de 13h30 à 16h00

C.M.S de Marckolsheim : Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires

<u>RAM</u>

25, rue des Artisans 67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr http://assmatinfos.canalblog.com/





En bref, en séance du 14/05/2018, le Conseil Municipal:

028. PARC INTERGENERATIONNEL

APPROUVE l'avant-projet en tenant compte des avis émis, notamment concernant les portails,

DECIDE d'entamer la première phase à savoir, la création de la plateforme, la pose du plateau multisport, la pose de la clôture et le déplacement du portail motorisé.

029. VOIRIES

a. Rue de Neunkirch

APPROUVE le projet de voirie de la rue de Neunkirch,

APPROUVE la rétrocession de M. SCHUWER Claude de 3 mètres sur la parcelle n°51 - section 2, d'une surface de 17,03 ares,

AUTORISE le Maire à entamer les démarches et à signer tous les documents utiles à cette rétrocession.

b. Rue des Acacias

APPROUVE le projet de voirie de la rue des Acacias

APPROUVE le découpage de 4 parcelles et leur viabilisation

CHARGE le Maire d'effectuer des mesures plus précises des jardins

(suite aux points N° 41 et N°47)

030. INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT PRIVE « LES MIRABELLES » DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DECIDE l'intégration dans le domaine public communal de la voirie du lotissement privé « Les Mirabelles », voirie figurant au cadastre sous les références suivantes :

Commune de Bindernheim rue des Reines Claudes Section 5 n°124/638 à 93 ca (sol)

DECIDE l'intégration de l'éclairage public,

DIT que la cession se fera à l'euro symbolique,

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune les conventions de rétrocession de la voirie et de l'éclairage public,

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de vente, acte qui sera reçu par Maître Stéphanie MEYER – ADANIR, Notaire Administrateur de l'étude Philippe MULLER au 9 porte du Miroir à MULHOUSE (68072), aux frais du lotisseur.

ANNULE ET REMPLACE la délibération du Conseil Municipal n°3 du 12/12/2017.

031. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CDG 67 POUR LA RELIURE DES REGISTRES D'ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'ETAT CIVIL

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'Etat Civil, **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

AUTORISE le Maire à signer le bulletin d'adhésion au groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

032. CONVENTION AVEC LE CDG 67 SUR LA MISE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

AJOURNE

033. CREATION DE POSTES : AGENTS SAISONNIERS

APPROUVE la création des postes suivants :

- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter du 02 au 20 juillet 2018 ;
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter du 23 juillet jusqu'au 10 août 2018,
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter **du 13 au 31 août 2018**; **FIXE** la rémunération à l'échelon 1 de l'échelle C1 afférent à leur grade.

034. INDEMNITE DE REPARTITION DU PRODUIT DE LA CHASSE

DECIDE de reconduire le versement de l'indemnité de répartition du produit de la chasse à la secrétaire nouvellement en place

035. MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS

DECIDE de remplacer les logiciels,

APPROUVE le devis de COSOLUCE pour un montant de 3 918,24 €TTC,

CHARGE le Maire de passer commande sous réserve de l'approbation de la décision modificative n°1 prévue au point suivant (logiciels).

036. DECISION MODIFICATIVE N°01/2018

DECIDE le transfert des crédits suivants :

Art. 020 Dépenses imprévues en section d'investissement

- 4 000,00 €

- Art. 2051 Concessions, droits similaires

+ 4 000,00 €

037. LOCATION EN BAIL PRECAIRE

APPROUVE la location de la parcelle, à titre précaire, à M. SCHUWER Claude à compter de ce jour et jusqu'à la fin du bail de chasse soit le 1^{er} février 2024,

AUTORISE le Maire à signer le bail,

CHARGE le Maire d'appliquer les conditions des fermages notamment en matière de prix.

En bref, en séance du 28/05/2018, le Conseil Municipal

<u>040. PARC INTERGENERATIONNEL</u>

APPROUVE le projet du parc intergénérationnel qui comprend 3 phases et dont l'estimation globale s'élève à 360 036,70 € HT soit 432 044,04 € TTC,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

SOLLICITE la Région Grand Est pour une subvention au titre du soutien aux investissements des communes rurales pour l'ensemble du projet (toutes phases confondues).

041. VOIRIES

a. Rue de Neunkirch

PREND NOTE de l'avancée du projet.

b. Rue des Acacias

APPROUVE le projet viabilisation des 4 parcelles.

<u>042. ADHESION A LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION</u> MISE EN CONCURRENCE PAR LE CDG 67

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire que le Centre de gestion du Bas-Rhin va engager en 2018 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque santé complémentaire,

AUTORISE le Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre du recensement de la population retraitée à recueillir auprès des régimes de retraites IRCANTEC/CNRACL/ général et local de Sécurité Sociale la communication des données indispensables à la mise en place de la convention de participation,

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Bas-Rhin à compter du 1er janvier 2019.

DETERMINE le montant et les modalités prévisionnels de sa participation en matière de santé complémentaire pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité comme suit (montant estimé) :

- Forfait mensuel en € par agent :25 €(agent seul)
- Montant brut annuel en € par agent300 €(agent seul)
- Critères de modulation.

<u>043. CONVENTION AVEC LE CDG 67 SUR LA MISE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES</u>

AUTORISE le Maire à désigner le DPD mis à disposition par le CDG par la voie d'une lettre de mission,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents.

044. MATERIEL INFORMATIQUE

DECIDE de remplacer les ordinateurs de la mairie,

APPROUVE le devis de BSInfo qui s'élève à 1 620,00 € HT soit 1 944,00 € TTC,

CHARGE le Maire de passer commande.

En bref, en séance du 16/07/2018, le Conseil Municipal

047. PARC INTERGENERATIONNEL ET VOIRIES: ATTRIBUTION DES MARCHES

DECIDE d'attribuer le lot 1 voirie/réseaux humides à l'entreprise STRADA pour 219 103,40 € HT,

DECIDE d'attribuer le lot 2 réseaux secs à l'entreprise SAG VIGILEC pour 52 187,80 € HT,

DECIDE de décaler les travaux de la rue des Acacias (réfection + lotissement) à 2019 et de donner la priorité au parc intergénérationnel ainsi qu'à la rue de Neunkirch.

AUTORISE le Maire à signer les marchés et tous documents y afférents.

<u>048. MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA VIABILISATION D'UN LOTISSEMENT RUE DES ACACIAS</u>

APPROUVE les honoraires du maître d'œuvre SETUI de 8 500,00 € HT pour la viabilisation du lotissement dans larue des Acacias (dont le permis d'aménager),

APPROUVE la rédaction d'une convention unique avec la CCRM relative aux travaux d'éclairage public dans la rue des Acacias et la rue de Neunkirch,

AUTORISE le Maire à signer les honoraires ainsi que la convention.

049. RIFSEEP

DECIDE d'instaurer l'IFSE,

DECIDE d'instaurer le complément indemnitaire annuel,

DECIDE que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 1^{er} août 2018,

PREND NOTE que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.

AUTORISE l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect les principes définis.

AUTORISE l'autorité territoriale à moduler les primes au vu de l'absentéisme.

AUTORISE De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

050. REVISION DU LOYER ET DECOMPTE DES CHARGES DU LOGEMENT NORD

APPROUVE la révision du loyer du logement Nord qui passe à 508,11 €pour la période du 01/06/2018 au 31/05/2019,

APPROUVE le décompte des charges qui s'élève à **876,45** € pour la période du 01/06/2017 au 31/05/2018,

CHARGE le Maire de procéder au remboursement des 323,05 € d'excédent versé par le locataire pour les charges,

FIXE le montant de l'acompte sur les charges à 75 €par mois à compter du 1 er juin 2018 pour le logement Nord.

FIXE le montant de l'acompte sur les charges à 75 € par mois à compter du 1^{er} août 2018 pour le logement Sud.

<u>051. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FNP: DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX</u>

DECIDE de s'engager dans une démarche globale de prévention des RPS basée sur la réalisation du diagnostic et d'un plan de prévention assorti d'un plan d'actions effectif,

DECIDE de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention,

AUTORISE la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques psychosociaux,

AUTORISE la commune de Bindernheim à percevoir une subvention pour le projet,

AUTORISE le Maire, à signer la convention afférente.

<u>052. DELEGATION DE FONCTION A UN AGENT</u>

DONNE délégation à Mme BECK Dorine en matière d'Officier de l'Etat Civil.

<u>053. REGLEMENT INTERIEUR DU SITE CINERAIRE</u>

ABROGE la taxe de 100 € pour la dispersion des cendres aujardin du souvenir,

DECIDE de rendre cet acte gratuit avec effet immédiat,

CHARGE le Maire de mettre à jour le règlement intérieur du site cinéraire.

054. MATERIEL INFORMATIQUE DE L'ECOLE

DECIDE de remplacer le Tableau Blanc Interactif de la classe des CM, d'ajouter un vidéoprojecteur dans la classe des CE et de remplacer le vidéoprojecteur de la mairie,

APPROUVE les devis de BSInfo pour un montant total de 5 911,17 € HT soit 7 093,40 € TTC,

CHARGE le Maire de passer commande.

<u>055. INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT PRIVE « LES MIRABELLES » DANS LE DOMAINE COMMUNAL</u>

DECIDE l'intégration, dans le domaine communal, de la parcelle où est implanté le transformateur du lotissement privé « Les Mirabelles », parcelle figurant au cadastre sous les références suivantes :

Commune de Bindernheim - rue des Reines Claudes - Section 5 - n°125/63 - 0 a 16 ca (sol)

DECIDE l'intégration de l'éclairage public,

DIT que la cession se fera à l'euro symbolique,

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune les conventions de rétrocession de la voirie et de l'éclairage public,

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de vente, acte qui sera reçu par Maître Stéphanie MEYER – ADANIR, Notaire Administrateur de l'étude Philippe MULLER au 9 porte du Miroir à MULHOUSE (68072), aux frais du lotisseur.

En bref, en séance du 23/07/2018, le Conseil Municipal

<u>058. PARTICIPATION AU DISPOSITIF « COMMUNE NATURE » EDITION 2018-2019</u>

APPROUVE la participation de la commune au dispositif « Commune Nature » édition 2018-2019, **AUTORISE** le Maire à signer la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux.

059. RENOVATION DU SOL DE LA SALLE POLYVALENTE : ATTRIBUTION DU MARCHE

DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise ARTDAN d'AIGREMONT (78).

OPTE pour la solution de base, à savoir un revêtement préfabriqué PVC de chez GRABOSport de 6,7 mm, d'un montant de 47 372,16 € HT soit 56 846,59 € TTC,

AUTORISE le Maire à signer le marché et tous documents y afférents.

En bref, en séance du 13/08/2018, le Conseil Municipal

062. <u>CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL NON ROUTIER AU PROFIT DE ROSACE POUR L'IMPLANTATION D'UN SRO</u>

APPROUVE l'implantation d'un Sous-Répartiteur Optique pour la fibre optique sur le domaine public communal, à savoir sur les espaces verts le long de la propriété de M. ANGST Jacques, rue de Hilsenheim - D211,

AUTORISE le maire à signer la convention de servitude au profit de la Sté ROSACE pour l'objet susmentionné, convention qui est conclue à titre gratuit,

ANNULE ET REMPLACE la délibération du 10 avril 2017.

063. REVISION DU LOYER ET DECOMPTE DES CHARGES DU LOGEMENT SUD

APPROUVE la révision du loyer du logement Nord qui passe à **606,29** €pour la période du 01/08/2018 au 31/07/2019, **APPROUVE** le décompte des charges qui s'élève à **1 276,94** €pour la période du 01/08/2017 au 31/07/2018, **CHARGE** le Maire de procéder au mandatement des **76,94** €dus par le locataire pour les charges.

064. <u>DESHERBAGE</u>

PREND NOTE de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau représentant 60 % du montant HT soit 8 658,00 €, **APPROUVE** le principe d'acquisition d'un désherbeur mécanique,

DECIDE de tenter une renégociation des devis avant signature.

Info commmum

ETABLISSEMENT DES CARTES D'IDENTITE ET DES PASSEPORTS.....

Pour rappel, la Commune de Bindernheim <u>NE RECEPTIONNE PLUS</u> les dossiers de demande de cartes d'identité depuis mars 2017 et de passeports depuis juillet 2009.

Pour faire vos demandes, vous pouvez vous adresser à la mairie de Sélestat (la plus proche) qui dispose de bornes biométriques.





Depuis le 1^{er} juillet 2018, la mairie de Sélestat exige la prise de RDV pour effectuer vos demandes de pièce d'identité. Vous pouvez contacter la mairie du Heyden (13 rue Franz Schubert, vers l'hôpital) au 03 88 08 69 72 ou la mairie centrale (9 place d'Armes) au 03 88 58 07 39.

Avant tout, nous vous conseillons de passer à la mairie de Bindernheim au préalable afin d'avoir toutes les informations utiles et notamment la liste des pièces à joindre à votre demande.

Par ailleurs, <u>en cas de perte de vos pièces d'identité</u>, merci de vous présenter en mairie afin de remplir la déclaration afférente. Cette dernière sera notamment à joindre à votre dossier de demande.

<u>LE MAIRE MARIE UN DE SES CONSEILLERS MUNICIPAUX</u>...



Madame le Maire a eu l'honneur de marier l'un des conseillers municipaux, Monsieur DISCHLI Francis avec Madame BRANDT Véronique le 23 juin dernier. Après une cérémonie chargée en émotions, les membres du Conseil Municipal, accompagnés de leurs conjoints et des agents communaux ont eu le plaisir de pousser la chansonnette en l'honneur du marié.

La municipalité leur transmet tous ses vœux de bonheur.

ENQUETE REMONTEE DE NAPPE ALSACE...

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières sollicite la population afin d'obtenir des informations sur les évènements extrêmes que sont les phénomènes d'inondation par remontée des nappes d'eau souterraine. Cette enquête devra, à terme, permettre l'établissement d'une cartographie.

Si vous souhaitez participer à cette enquête, deux solutions s'offrent à vous :

- Document papier à retirer et à retourner en mairie avant le 20/09/2018
- Se rendre sur le lien suivant : https://fr.surveymonkey.com/r/NDJD62N et répondre au questionnaire en ligne.



Enquête remontée de nappe région alsacienne

Embellissement du village

Le jury a sillonné les rues de notre village le mardi 31 juillet sous un soleil de plomb mais comme tous les ans l'ambiance était à la hauteur des belles réalisations qu'il a pu juger.

Bien installés dans la calèche, bouteilles d'eau et brumisateurs à la portée de tous, les membres du jury ont pu constater les efforts fournis par les habitants et par les agents communaux. En cette période où les fleurs ont énormément soif, soyez toutes et tous remerciés pour votre travail, votre engagement à participer à l'embellissement de notre village.



(de g à d) J. Fahrner, D. Adolf, C. Schalk, J. Gerber, J.M.Beck, H. Barondeau, S.Saintpaul, M.Block, J.L. Schneider, B. Bucher

Cérémonie Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée devant le Monument aux Morts avec la participation de la Musique Union, du corps des Sapeurs-Pompiers et en présence de nombreux habitants. C'est l'occasion pour Madame le Maire de rappeler les valeurs républicaines, le sens des mots Tolérance et Respect qui semblent être bannis de nos dictionnaires pour certaines personnes.

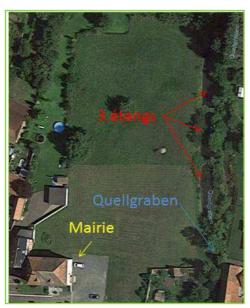
Différents membres de diverses associations ont été mis à l'honneur et les lauréats du Brevet des Collèges se sont vus remettre un livre. Au niveau des Donneurs de Sang, M. RISCH Raymond (Witternheim) et M. IMBS Jean Paul ont été particulièrement félicités et récompensés pour leur implication et dévouement.

Après la distribution du traditionnel « Wecka », la Musique Union et le corps des Sapeurs-Pompiers ont défilé jusqu'à la salle polyvalente où la municipalité avait convié tous les habitants à partager le verre de l'amitié. S'en est suivi le pique-nique républicain, les personnes présentes ont apprécié la convivialité, l'ambiance, mais également regretté le manque d'engouement pour cet évènement.



Travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau

Ces travaux commandés en 2011 à la société Sinbio (www.sinbio.fr) par la CCRM,



ayant comme maître d'ouvrage le SDEA et financés à 80% par l'Agence de l'Eau ont démarré le 31 juillet par les 3 étangs en chapelet situés derrière la mairie.

Ces opérations consistent d'abord à couper et dessoucher la végétation puis à abaisser le merlon entre les étangs et le Quellgraben, curer et retaluter les berges en pente douce côté mairie pour l'étang intermédiaire et celui en amont. Suite à la présence d'un herbier à characées d'intérêt communautaire, l'étang en aval ne sera pas modifié. Il s'agit ensuite de combler la prise d'eau sur l'étang en amont pour créer une annexe hydraulique (type mare phréatique). La mise en eau se fera par les étangs en aval et intermédiaire.

Enfin, il y aura une plantation par bosquets sur le merlon abaissé Coût de ces travaux 8044 € HT





Mare (Gross Bach)

Les opérations consistent à créer un merlon végétalisé au sein de la mare, côté rive gauche en rétablissant un chenal lotique. La mare sera connectée par l'aval au chenal lotique via une buse pour garantir un niveau d'eau suffisant dans la mare et permettre également un écoulement de celle-ci vers le cours d'eau.



Une banquette végétalisée d'arbustes (viorne obier, fusain, troène) sera réalisée pour créer de l'ombre et éviter le développement excessif d'algues filamenteuses sur la rive droite.

Les résineux sur la propriété privée seront coupés, la propriétaire ayant donné son accord.

Coût des travaux 15682 € HT pour ce projet.

Le quellgraben....

Sur un linéaire de 800m une banquette peigne sera réalisée pour réduire le cours d'eau sur 1,50m environ.



RENOVATION TOILE EGLISE

Samedi le 25 août 2018, une équipe de bénévoles s'est affairée à démonter la toile monumentale de la glorification de Saint-Ulrich à l'église de Bindernheim. Il s'agissait de descendre la toile de 5 mètres de haut et 3,20 mètres de large du cadre en bois situé à l'arrière du cœur de l'église. Puis, le tableau, posé sur le sol a été désolidarisé du châssis pour être enroulé autour d'un cylindre d'un mètre de diamètre fabriqué gracieusement par l'entreprise de cintrage WOLLENBURGER. L'ensemble a été transporté avec des chariots spécialement conçus pour l'opération par M. Jean-Paul IMBS. Dans l'après-midi la toile a été transportée au grand séminaire de Strasbourg dans les ateliers de restauration de M. Victor KARPENKO. Ce dernier va procéder à une restauration complète de l'œuvre qui s'achèvera en 2019. Le tableau sera à nouveau visible dans l'église pour la fête patronale, le 1^{er} dimanche du mois de juillet 2019.

Vous pourrez suivre l'avancement des travaux de restauration via la page internet suivante : https://www.fondation-patrimoine.org/58012

Le conseil de fabrique remercie l'ensemble des personnes ayant pris une part active à cette opération. Leur action a ainsi permis d'économiser plusieurs milliers d'euros par rapport à un devis d'estimation préalablement établi.

La campagne de mécénat se poursuit. Vous pouvez apporter votre contribution par un paiement en ligne via le site de la fondation du patrimoine ou par l'envoi des chèques (des bulletins de souscription sont présents à l'entrée de l'église). Une déduction fiscale de 66 % de votre don sera possible via l'attestation délivrée par la Fondation du Patrimoine.

A noter dans vos agendas:

Le dimanche 14 octobre prochain, à 17 h, un concert d'orgue au profit de la restauration sera proposé au public à l'église de BINDERNHEIM. Jean-Louis THOMAS, organiste co-titulaire à l'abbatiale d'Ebersmunster viendra interpréter des œuvres de Jean-Sébastien BACH, Felix MENDELSSOHN, Théodore DUBOIS et Jehan ALAIN. La chorale d'enfants SHALOM complétera le concert par quelques chants.





L'année scolaire 2017 - 2018 a été ponctuée de nombreux projets et sorties pour toutes les classes : sorties à la médiathèque, au cinéma, à la ferme, en ville, en raquettes ou encore randonnée.

Le 30 juin a eu lieu la fête de fin d'année de l'école de Bindernheim : chaque classe a présenté le fruit de son travail en danse, expression corporelle et chant avant de finir par une danse regroupant tous les enfants, des plus petits aux plus grands.

Ensuite, les enfants ont eu un temps de jeux et tout le monde a passé un moment convivial.

L'équipe enseignante n'évolue que très peu à compter de la rentrée 2018.

La personne en charge de la classe des petits et moyens n'est pas encore connue à ce jour, Madame Valérie BOSAL la classe des grands et le CP. Madame Armelle SPATZ et Madame Tiffany MOIOLI sont les ATSEM de ces deux classes.

Madame Marie-Rose BILLAND retrouve les CE1 et CE2.

Madame Sophie CORTINOVIS a en charge la classe de CM1 et CM2 et sera déchargée le lundi par Madame Sandra Hirth.

Mme Anne OBRECHT continue son travail au sein de l'équipe.

L'effectif global de l'école se maintient malgré un nombre d'élèves en petite section en baisse puisqu'ils ne seront que 7 à la rentrée 2018.

Les enseignants remercient les parents pour leur investissement passé et à venir lors des différentes activités et sorties organisées.

La directrice, S. CORTINOVIS

Kermesse 2018

Pour bien terminer l'année, la kermesse de l'école a eu lieu le samedi 30 juin.



Les enseignants ont fait chanter et danser les enfants de chaque classe puis l'association des parents d'élèves (APEPA) a pris le relais

pour organiser la kermesse.





Sous un soleil radieux, accompagnés de leurs parents et familles, les enfants ont profité des différents stands proposés : Jeux en bois, chamboule-tout, courses en sac, pêche à la ligne, bar à tatoo. Les stands ont été très fréquentés cette année encore. La carte de jeux remplis, l'enfant repartait avec un petit paquet surprise.

La tombola, nouveauté de cette année, a remporté un franc succès.

1 ticket acheté = 1 lot remporté !!!

Les membres de l'APEPA ont tenu la

buvette et vendu des gâteaux préparées par les parents des Maternelles et CP.

Tartes flambées et assiettes froides étaient fortement appréciées par tous les parents.



L'APEPA prépare sa rentrée et accueille sa nouvelle secrétaire : Adolf Noemie.

Une nouvelle équipe dynamique et pleine d'idées. Cette année encore nous travaillerons à réaliser au mieux les différentes actions, à réfléchir à des nouvelles activités pour les enfants et être votre voix auprès de l'école.

Nous lançons également un appel pour obtenir de l'aide des parents d'élèves lors des différentes manifestations. Rejoignez-nous! Pour nous contacter: Facebook, Parents bindernheim ou par mail, apepabindernheim@gmail.com

com Associations



Appel urgent du don de sang de l'EFS:

" Pendant les vacances, prenez le temps de venir donner votre sang. Prenez le pouvoir de sauver des vies! Le message est simple : pendant seulement 45 minutes : nous avons besoin de vous ! "

Le mercredi **25 juillet 2018**, malgré la période estivale et la forte chaleur, **54 donneurs** ont entendu et donné suite à ce message avec parmi eux **3 premiers dons.**

Nous vous encourageons, chers jeunes et moins jeunes, à venir donner votre sang.

Prochains dons prévus le 26 septembre à Witternheim.et le 12 décembre à Bindernheim.



Un grand MERCI à l'ensemble des donneurs ainsi qu'à mon équipe pour la préparation du repas.

Un site internet : https://dondesang.efs.sante.fr/ pour répondre à vos éventuelles questions : Comment est organisé le don du sang, qui peut donner, les contre-indications, où donner?

Pour l'équipe : Marie-Anne BARONDEAU

Grempel tournoi et Mondial

Le dimanche 15 juillet le FCB a organisé son traditionnel



grempel tournoi avec 21 équipes engagées. Le timing était à respecter à tout prix puisque cette date coïncidait avec la finale de la coupe du monde 2018. Très tôt dans l'après-midi pas moins de 450 spectateurs ont envahi les abords du terrain

puis le gymnase ou un écran géant de 4,50m sur 2,50m avait été installé pour soutenir l'équipe de France. La soirée a été stressante puis festive autour de la tireuse à bière et des tartes flambées.





Le Président remercie tous les participants à cette journée qui a été riche en émotions pour lui.

Concours de labour et fermes ouvertes



Dimanche 12 août, les Jeunes Agriculteurs du canton de Marckolsheim ont organisé à Bindernheim une journée Fermes Ouvertes, à l'occasion de leur traditionnel concours de labour.

Plusieurs exploitations ont ouvert leurs portes, celle de Roland et Doris Jaeg, celle de Laurent Wollenburger, ainsi que celle de Jonathan et Jean-Pierre Ludwig.



Cette journée a été un franc succès pour les organisateurs, puisque le public est venu très nombreux. Outre la visite des fermes, de nombreuses animations ont eu lieu, comme une exposition de matériel agricole, une démonstration de battage à l'ancienne, une exposition de vieux tracteurs, des promenades en poneys pour les enfants, et, en point d'orgue de cette journée, le concours de labour.

Une vingtaine de concurrents se sont affrontés toute la journée dans les différentes catégories, le labour en planches (charrue simple) et le labour à plat (charrue réversible). Un jury composé de Jeunes Agriculteurs les a départagés. Le premier de chaque catégorie s'est qualifié pour la finale départementale qui aura lieu le dimanche 26 août à Niederaltdorf.

Palmarès:

- Labour en planches : Romain Schaeffer de Hilsenheim
- Labour à plat : Xavier Blatz de Heidolsheim.



Après la remise des prix, la soirée s'est terminée sous le hangar de la famille Jaeg autour de tartes flambées.Les Jeunes Agriculteurs remercient les familles qui ont ouvert leurs portes ainsi que les visiteurs qui se sont déplacés.



SORTIR à BINDRA

01 sept	Bier Festival CSUB
02 sept	Marché aux puces CSUB
26 sept	Don du Sang à Witternheim
07 oct	Repas dansant : AAPPMA
14 oct	Concert d'orgue Conseil de Fabrique
11 nov	Distribution calendriers Amicale des Pompiers
24 nov	Tournoi de belote: AAPPMA
12 déc	Don du sang à Bindernheim
23 déc	Concert de Noël : Musique Union et Chorale Ste Cécile
0.6.	

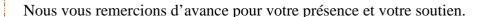
06 jan Cérémonie Vœux du maire 13 jan Fête des personnes âgées

CONCERT DE NOËL

Comme chaque année, la Chorale Ste Cécile et la Musique Union vous transporteront dans la magie de Noël lors de leur concert donné en l'église St Ulrich de Bindernheim.

le dimanche 23 décembre 2018 à 17 heures.

Après le concert, vin chaud et pâtisseries vous permettront de prolonger ce moment.





Petite enfance:



les assistantes maternelles se retrouvent le 2^{éme} mardi matin du mois de 9 h à 11 h au caveau de la mairie.

Après-midi récréatives :

Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Il est rappelé qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais Mme le Maire tient à préciser que personne n'est exclue et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées.



Les prochaines dates à retenir : 21 septembre - 26 octobre - 30 novembre - 14 décembre.

Atelier scrabble:



Il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie et attend que des adeptes rejoignent le petit groupe en place ; d'autres jeux de société sont également disponibles.

① Contact Solange BORTOT: 06 70 23 61 68

S'BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de septembre

04.09.1922	M. KNOPF Jean		
05.09.1927	Mme CHEVASSU née VETTER	Mois d'octo	ahra
09.09.1933	Raymonde M. DISCHLI Gérard	<u> Iviois a octo</u>	DDI E
11.09.1935	Mme GOETZ née SIMLER Pierrette	04.10.1938	M. BUEB Robert
13.09.1944	Mme SUHR née HIGEL Marie	12.10.1935	M. HORNUNG Joseph
13.09.1947	M. JUGNOT François	13.10.1941	M. HOFFER Gilbert
14.09.1938	Mme JAEG née GERHARD Alice	20.10.1932	Mme ROHMER née ACKERMANN
21.09.1925	Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe		Suzanne
26.09.1939	M. FINDELI Jean-Michel	25.10.1947	M. ACKERER Jean-Paul
27.09.1940	Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine	27.10.1930	M. HOFFER Jean-Marie
28.09.1942	Mme LETTRY Amélie	31.10.1944	Mme BITTINGER née
			WOLLENBURGER Alphonsine

Mois de novembre

03.11.1946	Mme SAAS née EHL Gabrielle		
09.11.1938	M. JAEG Gaston		
11.11.1943	M. BARONDEAU André		
12.11.1940	Mme KIENER née IMBS Constance	Mois de déc	<u>embre</u>
12.11.1944	M. TESKE Wolfgang		
12.11.1944	M. WOLLENBURGER Bernard	03.12.1941	Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
17.11.1948	M. EDEL Justin	06.12.1939	Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
25.11.1922	Mme BALTHAZARD née DIDIER Cécile	07.12.1943	Mme HOFFER née ECK Lydia
14	4	09.12.1939	M. BITTINGER Jean-Claude
	V.	11.12.1943	M. IMBS Pierre



NAISSANCES

Néant

MARIAGES

23.06.2018 Mme Véronique BRANDT et M. Francis DISCHLI

17.12.1945

19.12.1944



Mme BARONDEAU née KAAG

Mme IMBS née SCHALK Françoise

Marie-Anne

NOCES D'OR: 50 ans de vie commune

05.07.1968 M. et Mme JOUGNOT François

DECES

27.05.2018	M.PREISS Georges à Colmar
03.07.2018	M. LARGILLIERE André à Sélestat
12.07.2018	M. BODEIN Jean Marie à Colmar
21.07.2018	Mme KRETZ née KOEBEL Marie Josephine à Bindernheim

